



MICROFICHE N°

06625

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الزراعي  
تونس

F 1

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**Ministère de l'Agriculture**

**Direction Générale de la Planification  
Du Développement et des Investissements  
Agricoles**

**ATELIER DE REFLEXION SUR  
L'AGRICULTURE TUNISIENNE  
EN L'AN 2000**

**PERSPECTIVES MAGHREBINES  
POUR L'AGRICULTURE TUNISIENNE  
A L'HORIZON 2000**

**Par *Moncef* BEN SAID**

**SIDI THABET 2-3-4 OCTOBRE 1989**

# PERSPECTIVES MAGHREBINES POUR L'AGRICULTURE TUNISIENNE A L'HORIZON 2000

Par *Moncef* BEN SAID

## I - SITUATION GENERALE ET PERSPECTIVES

La population actuelle de l'UMA s'élève à 68 Millions en 1985, elle sera de 82 Millions en l'an 2000 et 184 Millions en 2025, soit un taux d'accroissement de 2,8 %.

La valeur ajoutée par l'agriculture s'est accrue entre 1980 et 1985 à un rythme voisin de 1 %. Elle représente 16 % du PIB et la population active agricole représente plus de 30 % de la population active.

Les importations de produits alimentaires représentent 25 % du total des importations. (16 % pour la Tunisie).

On estime que, pour maintenir le niveau du revenu par habitant, la production nationale doit s'accroître au taux soutenu de 6 % par an en terme réel ou 14 % en terme nominal.

**Conclusion :** Le déficit alimentaire, déjà préoccupant, est appelé à s'aggraver à l'horizon 2000 principalement pour le blé, le sucre, les huiles végétales et les produits de l'élevage. (1)

## II - LIMITES DU MODELE TECHNOLOGIQUE ACTUEL

L'explication de ce phénomène est recherché principalement au niveau du système productif et plus particulièrement du modèle technologique dominant le développement agricole. Elle peut être explicitée successivement en termes de performances productives et de fragilisation de l'environnement.

### 1 - En terme de performances productives :

La productivité est incontestablement le critère le plus indiqué pour apprécier la performance d'un système de gestion des moyens de production. Or, les travaux portant sur la mesure et l'analyse de la productivité dans l'agriculture sont quasiment inexistantes. Aussi, sommes-nous réduits à nous servir d'estimateurs indirects mais assez symptomatiques en première approximation. Ainsi, pour mesurer la productivité de la terre, on peut citer par exemple le rendement physique en blé qui se situe entre 6 et 10 qx à l'ha.

(1) FAO (1987) - Agriculture : Toward 2000 (Version révisée 1987)  
Rome, Juillet 1987

La productivité marginale du m<sup>3</sup> d'eau tend à s'aligner sur le coût du m<sup>3</sup> payé par l'agriculteur. (25 millimes) et qui est souvent largement inférieur à son coût de production (150 millimes).

La productivité des capitaux arrive à peine à couvrir les taux d'intérêt pourtant souvent négatifs en terme réels.

Enfin, rappelons à propos de la productivité du travail qu'un actif dans l'agriculture travaille pour nourrir 2 à 3 personnes alors qu'en Europe, ce rapport est de 1 à 16 ou 17.

## 2 - En terme de fragilisation de l'environnement

La rupture de l'équilibre agro-sylvo-pastoral qui a caractérisé jusqu'au début de ce siècle les systèmes de production traditionnels dans les régions arides et semi-arides, s'est accompagnée par une extension des terres de cultures (labour) au dépens des parcours à vocation pastorale, qui de ce fait, ont été exposés à l'érosion. En outre et face au retressissement de l'aire pastorale, les éleveurs étaient acculés à se rabattre avec leur cheptel sur les espèces forestières qui, à leur tour, sont soumis à un processus de dégradation accélérée.

A l'heure actuelle, la désertification constitue vraisemblablement le plus grand danger qui menace à terme la capacité de production agricole de l'ensemble du Maghreb c'est à dire les bases de son économie.

## III - CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ MONDIAL (Notes de presse critique)

Les causes du déficit doivent être également recherchées au niveau de l'évolution du modèle de consommation et de la politique d'importation de produits alimentaires. Cette dernière a dû profiter d'une conjoncture particulièrement favorable de faibles prix des produits de base sur le marché mondial durant les vingt ou trente dernières années, mais si elle a contribué dans une large mesure à la couverture des besoins de la consommation alimentaire, elle n'a pas manqué par ailleurs d'avoir des conséquences néfastes sur la capacité locale de production agricole (concurrence).

A présent que la surproduction agricole semble être maîtrisée dans les pays industrialisés, que les stocks de blé et de produits laitiers sont largement résorbés et que la tendance est plutôt à la hausse des prix, le coût de l'importation devient de plus en plus lourd à supporter par l'économie nationale déjà éprouvée par la crise.

Les conditions d'accès au marché mondial deviennent de plus en plus durées pour chacun des pays considérés isolément.

6  
Face à l'Europe du marché unique de 1993, face au renforcement du protectionnisme au rythme du progrès technologique et à la nouvelle division internationale du travail, l'insertion au marché mondial n'est plus possible qu'à partir d'une dimension économique minimale ou masse-critique qui ne peut être atteinte qu'à l'échelle d'un ensemble pouvant être considéré comme viable. Au XXI<sup>ème</sup> siècle, il n'y a plus de place pour les entités de moins de 100 Millions d'habitants écrit Mehdi EL-HAJAJA.

#### IV - PROBLEMATIQUE DES SIMILITUDES ET DE LA COMPLÉMENTARITÉ

Le problème ne réside pas tant dans les inconvénients inhérents aux similitudes ni dans les avantages liés à la complémentarité. La réalité du Maghreb est faite de similitudes et de complémentarités, l'intérêt réside dans une gestion adéquate des deux à la fois de façon à en tirer le plus grand profit pour l'ensemble.

Les similitudes favorisent une gestion concertée des marchés extérieurs (Importation, exportation)

La complémentarité donne lieu à un développement concerté des échanges horizontaux (Energie, eau, main d'oeuvre, ressources financières...)

#### V - IMPACT ATTENDU DE L'INTEGRATION MAGHRÉBINE

Le libre circulation des hommes et des biens est de nature à engendrer une plus grande compétition des agents autour des ressources ; il s'ensuit une redistribution et à plus long terme une optimisation de l'allocation de ces ressources, donc une gestion plus efficace. L'impact ultime serait l'accroissement de la productivité et la réduction des coûts de production (à mesurer) et par conséquent une plus grande vigueur des entreprises et de l'économie du pays.

#### VI - NECESSITE D'UNE APPROCHE STRATEGIQUE

L'élaboration de stratégies maghrébines pour les domaines-clés du développement agricole (ressources en eau, céréales, bétail, environnement etc...) apparaît comme une nécessité. Ces stratégies ne peuvent en aucun cas résulter d'une simple agrégation des stratégies nationales, mais d'une véritable redistribution des cartes, compatible avec le principe d'optimisation, et, avec une plus grande prise en compte du facteur risque et incertitude inhérents aux aléas du milieu climatique et de la conjoncture économique. En somme, la mobilisation et la rationalisation concertées des ressources devra s'accompagner inévitablement de transformations profondes dans la structure technique et les conditions économiques de la production agricole.

L'immense majorité du territoire maghrébin appartient aux étages désertiques, sub-désertique, aride et semi aride.

Il va de soi que dans ces zones la stratégie de mises en valeur ne peut pas s'accommoder des impératifs de l'intensification, elle devra être basée sur la protection de l'environnement.

L'élevage extensif et l'agroforesterie pourraient constituer les axes principaux de la recherche et du développement, ce qui ne va pas sans une maîtrise des techniques adaptées à ces systèmes.

Par contre dans les zones à haute potentialité (zones littorales, périmètres irrigués et riches plaines) l'objectif stratégique pourrait être la maximisation de la productivité de la terre et de l'eau au moyen d'une maîtrise aussi poussée que possible des techniques d'intensification, tant pour les cultures pluviales que pour l'irrigation.

Dans le même ordre d'idée, l'allocation des ressources rares, l'eau en particulier, devrait prendre en considération les priorités de la sécurité alimentaire.

#### VII - CONTRAINTES STRUCTURELLES AGISSANT AU NIVEAU DES RESSOURCES HUMAINES

La faiblesse du niveau de développement des forces productives dans l'agriculture n'est pas spécifique aux ressources naturelles, elle caractérise aussi et, peut-être, surtout les ressources humaines.

On peut l'analyser à deux niveaux distincts :

##### 1 - Niveau des structures agraires

Les structures agraires sont caractérisées par la prédominance d'une paysannerie nombreuse, trop peu dotée en ressources, à faible niveau de revenu et à faible niveau de formation. Ces considérations ont conduit la paysannerie à l'adoption d'une stratégie de survie qui n'est pas compatible avec n'importe quel stratégie de développement. Aussi, aucune stratégie pertinente ne peut se permettre de l'occulter ou de la marginaliser, au risque de tomber dans le blocage.

##### 2 - Niveau de la recherche

Considérée comme l'unique moyen d'accéder à la maîtrise de la technologie, la recherche scientifique constitue incontestablement le facteur limitant du développement tant à moyen qu'à long terme.

Ces deux domaines pourraient particulièrement bénéficier de la coopération maghrébine. Les banques de données, les réseaux de recherche, les échanges de compétences etc. constituent des moyens privilégiés pour la réalisation de progrès concrets.

VIII - HARMONISATION DES SYSTEMES NATIONAUX PREALABLE A LA LIBERALISATION  
DES ECHANGES

Le CEE à la veille de l'échéance de 1993 aura mis 35 ans pour que chaque pays membre procède à toutes les réformes structurelles et institutionnelles internes nécessaires (système productif, système éducatif, système social, système financier, système administratif etc...)

Pour certains l'échéance de 1993 serait même prématurée.

Tel est l'enseignement fondamental de l'expérience de l'Europe communautaire partenaire inévitable du Maghreb d'hier, d'aujourd'hui et surtout de demain.

Le projet de construction économique du Maghreb doit ainsi être conçu comme un processus long et laborieux de transformation profonde qui devront nécessairement subir les économies et les sociétés maghrébines.

*Moucef* BEN SAID

Septembre 1989

**FIN**



**VUES**